

# Gerbeurs à Cond. Accompagnant

## - Formation à la conduite en sécurité -

### Public Visé

Personnel appelé à manutentionner des charges au moyen de chariots de manutention à conducteur accompagnant (CMCA), électriques ou manuels

### Objectifs pédagogiques

Connaître les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur accompagnant CMCA,  
Connaître les consignes applicables pour manoeuvrer en toute sécurité des CMCA.

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues -  
Diaporama - Analyse de situations vidéos

### Documents délivrés :

- Attestation(s) de présence de la formation
- Fiches(s) d'évaluation "à chaud" du stage
- Attestation(s) individuelles(s) de fin de formation
- "Support de stage" remis à chaque participant

### Pré Requis

- Avoir plus de 18 ans
- Savoir communiquer en français par oral et par écrit

### Parcours pédagogique

#### Partie théorique

##### **Les textes réglementaires et la recommandation concernant les CMCA**

- Les obligations du constructeur - Les obligations de l'employeur - La responsabilité du conducteur

##### **Les caractéristiques technologiques des CMCA**

- Les différents types d'appareils - Les capacités nominales - Les équipements : roues, vérins, batterie - Les caractéristiques des transpalettes - Les palettes, leur emploi

##### **Les risques liés à l'utilisation des CMCA**

- Les principales causes d'accident - Les risques mécaniques - Les risques liés à la circulation

##### **Les consignes de conduite et de sécurité concernant les CMCA**

- Les règles de chargement - Les règles de conduite et de circulation - Les équipements de protection - Les vérifications et entretien

#### Partie pratique

Règles de sécurité à mettre en oeuvre lors de la manutention de charges. Présentation des dangers et des règles de conduite lors de l'utilisation d'un chariot de manutention à conducteur accompagnant. Précautions à prendre. Réalisation d'exercices de conduite, stockage, déstockage, chargement, déchargement de véhicules, gerbage et manipulations de charges.

**Cette action de formation est élaborée pour répondre aux prescriptions de la recommandation R.485 de la Cnam. L'attestation d'acquisition de compétences permet au chef d'établissement de juger de la capacité du stagiaire à conduire en sécurité un CMCA et de lui délivrer un autorisation de conduite.**

#### Moyens logistiques :

- Salle de formation - Tableau blanc ou papier - Vidéo projecteur - Equipements décrits dans la convention de mise à disposition de matériels

### Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances théoriques des règles de conduite et de sécurité et examen de conduite

### Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

